



AGENT ÉBOUILLANTÉ

Le 27 août 2020



Jeudi 27 août 2020, lors de la distribution du repas, un détenu a **VIOLEMMENT** agressé le 1er Surveillant avec de **L'HUILE BOUILLANTE**, au niveau de son visage et de son torse.

Aussitôt l'agent d'étage est intervenu pour fermer la porte de la cellule et a été blessé en se fracturant l'arcade sourcilière.

NOTRE COLLÈGUE A ÉTÉ ÉVACUÉ PAR HÉLICOPTÈRE AU CENTRE DES BRÛLÉS !!!

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire EXIGE le placement du détenu en garde à vue pour coups et blessures volontaires avec circonstance aggravante.

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire EXIGE des sanctions pénales exemplaires maximales à l'encontre du détenu.

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire EXIGE des sanctions disciplinaires maximales à l'encontre du détenu.

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire EXIGE le transfert de ce détenu.

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire SOUHAITE un prompt rétablissement à nos deux collègues.

Le Bureau Local
FORCE OUVRIÈRE

